

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

DE LILLE

AUDIENCES DU 15 DECEMBRE

Présidence de M. Godart, vice-président

AFFICHES, VOS PRIMES. — 25 francs d'amende à Gustave Duchesnoy, marchand de quatre-saisons à Wattebos; Auguste Byckebusch, épicerie à Lille; Pierre Vancoillie, marchand de beurre à Roubaix; Gilbert Cottelghe, épicerie à Tourcoing; Alice Desvally, femme Lefèvre, épicerie à Roubaix; Flavie Vangheluwe, femme Delvaet, cabaretière à Wattebos; pour défaut d'affichage des denrées et marchandises mises en vente dans leurs établissements.

DEFAUT DE DECLARATION D'ETRANGER. — 16 francs d'amende à René Calteuw, Constant Degroote, Henri Reys, Emile Claeys, Adolphe Vanhalewyn, pour n'avoir pas fait à la mairie la déclaration prévue pour le recensement des étrangers.

AMATEUR DE GIBIER. — Auguste Lecooq, 23 ans, journalier à Sainghin-en-Méanois, époque cent francs d'amende pour avoir pris un lièvre au collet.

FRAUDE ALIMENTAIRE. — Pour avoir vendu de la margarine en place de beurre, Julia Eckerhout, femme Lison, 31 ans, marchande de beurre, rue Decrême, à Roubaix, se voit infliger 50 francs d'amende.

SPECULATION ILLICITE. — 100 francs d'amende à Achille Debruyne, sujet belge, boulangier, rue des Augustines, à Lille, qui vendait du chocolat à un prix supérieur à la taxe.

DETENTION DE FAUX-POIDS. — Valère de Kilder, sujet belge, marchand de farine, 15 bis, rue Saint-Georges, à Roubaix, qui se servait d'un poids d'un kilo augmenté du centigramme, est condamné à 100 fr. d'amende.

TENTATIVE D'EXPORTATION DE DENREES EN BELGIQUE. — Oscar Debevere, tessandier, 101, Constant Bourgeois, demeurant à Halluin, qui tentait de passer la frontière avec deux paniers contenant chacun 30 kilos d'œufs, en vue de les livrer à un pâtisseries belge, écopent chacun 100 francs d'amende.

Grand CAFÉ RESTAURANT BELLEVUE

REVEILLON Sensationnel !!!

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

L'affaire de détournements

INTERROGATOIRES DE TMOINS

M. le juge d'instruction Glorian, a entendu hier, un grand nombre de témoins, M. Vesteu, qui a déclaré avoir vendu à Boudrez 2 montres, l'une en or, l'autre en argent, peu de temps avant son arrestation.

Interrogé au sujet de ses achats, Baudrez n'entendit la magistrat instruire que de l'acquisition d'une baguette d'une montre de 60 fr., chez M. Delvaet, marchand de charbon et les rendit 10 fr. l'un, ce qui lui procura l'illécite bénéfice de 720 francs.

HELLEMES

Grave accident

UN HOMME EST GRIEVEMENT BLESSE

Un accident sur les suites duquel on ne peut encore se prononcer, s'est produit aux ateliers de la Compagnie du Chemin de fer à Hellemes.

Vers dix heures du matin, le sieur Henri Decottignies, 33 ans, soudeur, demeurant rue de Lannoy, à Willems, était occupé à pousser un wagonnet. N'ayant pas aperçu une grue qui manœuvrait derrière lui, l'ouvrier fut le côté comprimé entre la grue et le wagonnet.

Les ouvriers témoins de l'accident s'empresèrent autour de Detottignies, qu'ils transportèrent à l'infirmerie.

M. le docteur Bérent, appelé à lui prodiguer ses soins, le fit admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

Les médecins ont constaté des fractures multiples du bassin et des contusions multiples à la colonne vertébrale. Son état est très grave.

Nous tenons, à l'occasion de ce pénible accident, à signaler de nouveau avec quel peu de rapidité se fait le service du transport des blessés.

Prévenue par téléphone à 10 heures 20, le véhicule d'ambulance s'est amené à midi. C'est extrêmement regrettable !

LA MADELEINE

RECEPTION OFFICIELLE. — On nous communique

que le Maire recevra à la Mairie, dimanche 21 décembre, à 11 heures, les diverses sociétés de la Ville, ainsi que les membres de l'enseignement.

LAMBERSART

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal

se réunira à la Mairie, aujourd'hui samedi 20 décembre, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Nomination des commissions; création de ressources pour le mois de janvier; avis sur quelques demandes de suris d'impôt; relation d'ouvrages divers; vœux et propositions; questions d'assistance.

MARQUENBARCEUL

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal

se réunira aujourd'hui samedi 20 décembre à 7 heures du soir.

Ordre du jour : Nomination des commissions; création de ressources pour le mois de janvier; avis sur quelques demandes de suris d'impôt; relation d'ouvrages divers; vœux et propositions; questions d'assistance.

CASINO DE BOULOGNE-SUR-MER

Le CASINO de cette ville nous promet une semaine gaie et joyeuse, car outre le bal musqué et le Réveillon de Noël, nous aurons, tous les jours de l'An, soirées dansantes, thés dansants, grand bal, etc. Pendant toute cette période, la salle de bal sera ouverte. Tout le Nord-Sud se donnera rendez-vous au Casino de Boulogne. 0134.

PACHES-THUMESNIL

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal

se réunira le dimanche 21 décembre, à 10 heures et demie.

Ordre du jour : Nomination des diverses commissions; Nomination des deux membres au Bureau de Bienfaisance; Crédit pour amortissement d'emprunt.

PRENEZ NOTE.

Le Maire fait connaître à ses habitants qu'il se rendra à leur disposition à la Mairie le mercredi et le vendredi de 9 heures à 11 heures (Ecole de garçons), le jeudi de 3 heures à 5 heures.

A VOS POCHES.

Les habitants sont prévenus que les droits de voirie seront perçus comme avant la guerre et à partir du 1er janvier 1920.

Les déclarations devront être faites comme à l'habitude sur papier timbré à 1 franc, au Secrétaire de la commune.

LOOS

INSPECTIONS DES VIANDES.

Les bouchers sont informés qu'à partir de ce jour, le service d'inspection des viandes fonctionnera dans les mêmes conditions qu'avant-guerre. Provisoirement, et jusqu'à nouvel ordre, les taxes seront perçues à la Mairie, bureau de l'ocroi.

AVIS.

Les propriétaires de chevaux et mules volaires, autorisés à la Mairie avant le 1er janvier 1920.

RONCHIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

Voici la composition des diverses commissions : Bureau du Bienfaisance : MM. Decambre et Fromont. Finances : MM. Guille, Moreau, Fromont, Villet, Escobart et F. Guédon. Travaux : M. Dupont, Delcourt, Fournes, Biaux, Dorroussaux, Escobart et Wattebos. Hygiène et Voirie : MM. Bari, Wattebos, Escobart, Delcourt, Fromont, D. Rochart, Lévêque, Moreau, Escobart et Vilette. Solaires : MM. Fournes, Decambre, Guille, Lardant, Moreau et Vilette.

Les renseignements et réclamations seront reçus

à la mairie de 15 à 16 heures, les mardis par M. Leman, adjoint; les jeudis par M. Delcambre, maire; les samedis, par M. Bari, 3e adjoint.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le dimanche 21 décembre, à 10 heures du matin. A l'issue de la séance aura lieu la réception de la Fanfare municipale.

ORDRE DU JOUR.

« Rapports sur le ravitaillement en charbon ». WATTIGNIES-L'ARRISSEAU

REMERCIEMENTS AUX ELECTEURS

La Section du Parti Socialiste de Wattignies remercie vivement les électeurs qui ont fait triompher le programme du Parti sur les noms de nos deux camarades Grespel et Deneuville.

En soirée, l'association des dames de Wattignies a travaillé à l'amélioration de la gestion communale dans la mesure toutefois où le leur permettait les élus de la réaction.

Les retardataires seront payés le samedi 27 décembre, dernier délai.

ARMENTIERES

ALLOCATION MILITAIRES

Les allocations militaires pour la période du 17 novembre au 16 décembre 1919 seront payées aux dates ci-dessous : Du numéro 1 à 140.000 le lundi 22 décembre, un numéro 140.001 à 148.000 le mercredi 24 décembre.

Bureau ouvert à l'Ecole Professionnelle, rue Jules Leblou, de huit heures et demie à midi.

Les allocations de congés seront payées le samedi 27 décembre, dernier délai.

DUNKERQUE

La grève des métallurgistes

Le conflit reprend de l'acuité par suite de la MAUVAISE FOI PATRONALE.

La situation, qui paraissait devoir s'améliorer, s'aggrave. Nous avons dit qu'une affiche avait été apposée par la chambre syndicale patronale.

Les exemplaires de cette affiche ont été arrachés sur la demande de M. Terquem, maire, qui avait été mis en cause.

Les mêmes affiches ont été de nouveau placardées vendredi matin, mais avec, en moins, le paragraphe visant le maire de Dunkerque.

Dans cette affiche, les patrons déclarent que c'est eux qui ont licenciés les ouvriers se sont brusquement en grève.

Or les reconnaissent, dans le même placard, qu'en novembre dernier, c'est-à-dire il y a plus d'un mois, ils avaient été touchés d'une demande d'application d'un nouveau barème de salaires, provoqué par la chute de la vie, qui se fait plus cruellement sentir à Dunkerque qu'à Paris même.

En terminant, les patrons déclarent comme d'habitude toutes discussions relatives au conflit et invitent leurs ouvriers à reprendre le travail aux anciennes conditions.

Jeudi soir, les grévistes se sont réunis salle de l'Avenir et, après avoir discuté l'affiche patronale et le refus des employeurs de « cause » avec eux, ont voté un ordre du jour très énergique.

Vendredi, les grévistes ont tenu plusieurs réunions et se sont rendus devant divers chantiers où travaillaient quelques ouvriers. Immédiatement on a mis de la cavalerie et des gendarmes à leurs trousses.

THEATRES, CINEMAS & CONCERTS

Théâtre Municipal

Ce soir, samedi, dernière représentation de la troupe de l'Olympia de Bruxelles dans « PHILIPPE » (son Canard) opérette.

Bidon à huit heures et demie.

Dimanche, en matinée, MAMZELLE NITOUICHE, l'amusante opérette d'Hervé.

En soirée, l'amusante opérette de la troupe de comédie, LE SUPPLICE D'UNE FEMME, et MAMZELLE NITOUICHE, opérette.

La location s'enlève rapidement pour cette attrayante représentation.

SYNDICATS

SYNDICAT DES EMPLOYES

Employés (des deux sexes), les employés occupés se syndiquent. Où ? Au syndicat professionnel, 28, rue de Valenciennes.

Syndicats. Ils deviennent coopérateurs et adhèrent à « La Syndicale », coopérative des employés en formation. S'adresser ou écrire : 28, rue de Fives, Lill.

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LILLE

Les membres de la commission sont priés de passer au bureau du secrétaire, 28, rue de Fives, pour y prendre les timbres nécessaires pour finir l'année 1919 et les journaux.

Le secrétaire : M. DUJARDIN.

FUNERAILLES CIVILES

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LILLE

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du camarade VICTOR VILAIN, ouvrier de section, membre de la commission du syndicat.

Nous invitons tous les adhérents à assister aux funérailles qui auront lieu dimanche 21 décembre, à 3 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Cité, 36, à 2 h. 45. — Rendez-vous au drapau.

Le secrétaire : MARCEL DUJARDIN.

Comité Jean-Jaures, de St-Maurice.

Tous les camarades sont priés d'assister au convoi civil de notre ami regretté Victor Vilain, membre du Parti socialiste, coopérateur et syndiqué, ouvrier de la ville, sergent aux pompiers, père de notre camarade Vilain Victor, membre de notre groupe, qui aura lieu le dimanche 21 décembre, à 3 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, à St-Maurice, rue de la Cité, 36, à 2 h. 45.

Le secrétaire : JACOBS.

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE LES DROITS DE L'HOMME DE ST-MAURICE

Tous les membres du groupe sont invités à venir rendre le dernier hommage à notre regretté ami, Victor Vilain, membre du Parti socialiste, ouvrier de la ville, sergent aux pompiers, beau-père de notre camarade Vercautem, secrétaire adjoint du groupe, qui aura lieu le dimanche 21 décembre, à 3 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Cité, 36, à St-Maurice, à 2 h. 45.

Le secrétaire : JACOBS.

Convocations

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMERIES DE LILLE. — Réunion du Comité syndical dimanche 21 décembre, à dix heures et demie très précises. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

Le Secrétaire délégué : Louis MASSON.

SYNDICAT DES OUVRIERS LITHOGRAPHES, PAPIERS, CARTONNIERS ET PARTIE SIMILAIRE DE LILLE ET ENVIRONS. — L'assemblée générale extraordinaire aura lieu dimanche 21 décembre, à 18 heures très précises du matin, salle du Tivoli, 18, rue de Fives.

L'importance de l'ordre du jour fait un devoir à tous d'être présents.

Le Secrétaire : JEAN DILLIOT.

Lundi, LA FILLE DU GARDE-CHASSE, le beau drame de MM. Fontaines et Decori, un des plus grands succès de l'ambigu, avec M. Portal dans le rôle de « Papa Landre », le garde-chasse.

TOURNEE BARBET

Le Roi des Palaces

Cette fois, c'est le succès de l'année que l'Impresario Barbet nous promet pour la semaine prochaine. LE ROI DES PALACES, a fait des salles comblées, archi-comblées, pendant tout l'hiver au Théâtre Réjane.

SOCIETE INDUSTRIELLE

Le soir du Réveillon et le jour de Noël on maitine et on soire, le célèbre mime G. Wague, de l'Opéra, viendra interpréter la célèbre pantomime « L'Enfant Prodigue », qui passe pour le modèle du genre. Cette œuvre est agrémentée d'une partition charmante de André Wormser, et sera chantée par Mlle A. Mielly et Mme Déla, de l'Opéra-Comique. Le spectacle sera complété par l'œuvre célèbre de Pergolèse : « La Servante Maîtresse ». Nul doute que ce spectacle artistique attirera nombreux public en la salle de la Société Industrielle.

« A UNE EXECUTION »

La section du Parti Socialiste tient à remercier les électeurs qui, aux dernières élections, ont porté leurs suffrages aux candidats socialistes.

Maintenant que les élections sont terminées, il est nécessaire que l'opinion publique soit renseignée de façon que l'on comprenne pourquoi les élections municipales ont permis l'entrée à la mairie des réactionnaires.

Il faut que les électeurs sachent que la responsabilité retombe sur l'ex-secrétaire Barbet et pour apporter des éclaircissements, précisons les faits de cet homme. Au début, d'abord, tenant toute discipline républicaine, Barbet repoussa toute alliance démocratique et dans une démarche qu'il fit de son propre chef, par conséquent sans l'assentiment de la section, il proposa l'alliance avec les cléricaux, ce motif pour lequel la section, et au parti, reprit la collectivité, trouva que notre action devait nous guider plutôt vers les autocrates que vers les démocrates.

D'autre part, à chaque réunion de section, où l'on prenait des décisions, Barbet trouvait qu'il était utile d'apporter les résultats de ces réunions à nos adversaires, les réactionnaires, et pour arriver au principal fait concernant ce monsieur, il fit, au second tour, apposer dans Mons-en-Barœul, une petite affiche où il disait que dans notre section il y avait scission; cela fit naître dans notre commune un mécontentement vis-à-vis de l'alliance avec les radicaux socialistes. Il laisse le soin aux électeurs de juger de la conduite de cet homme, la section de son côté, en réunion, l'accusa et la défense lui étant accordée, il n'en fit pas usage. Devant cette attitude, la section l'exclut, il lui resta le droit d'appeler devant la Fédération, chose qu'il n'a pas faite si ce n'est par une lettre où il faisait savoir qu'il démissionnait.

Conclusion : Mauvaise cause, pas défendable. LA C. A.

SECTION DE RONCHIN.

Pour tous les membres, assemblée générale le dimanche 21 décembre, à 11 heures, au siège de la section, estaminet Fimoin, au Grand-Nonchlin.

A EMMERIN

REUNION DE LA SECTION

Dimanche 21 décembre, à six heures du soir, salle Demoulin-Williams, réunion de la Section du Parti Ouvrier.

Ordre du jour : Collations et compte-rendu des élections. LA COMMISSION.

A PHALEMPIN

CONVOIATION

Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu, dimanche, 21 courant, à 6 heures précises du soir, au siège, chez l'ami René Tentin.

Ordre du jour : 1. Compte rendu financier; 2. désignation des délégués pour le Congrès Fédéral du 4 janvier 1920; 3. questions diverses; 4. présence indispensable avec les cartes pour le contrôle.

A HOULLIN-ANCOISNE

REMERCIEMENTS

La commission du Parti Socialiste remercie vivement le camarade Duhaumont Auguste, conseiller municipal, pour les bons offices qu'il a bien voulu nous rendre le 10 décembre dernier.

Sans lui, la place aurait été confiée au « poilu du labeau ». (Mais de la discussion jaillit la lumière), et celui-ci s'est engagé à lutter contre les beaux parleurs, grands inspecteurs de travaux finis.

Cette fois, il n'y aura plus de maire habitant Lille ou Ancoisne, mais Houllin.

Allons, camarades, espérons que notre chère commune renaitra peu à peu sous l'heureuse influence de ceux qui s'uniront dans un même effort pour le bien-être et la prospérité de tous. LA COMMISSION.

REUNION DE LA SECTION

Samedi 20 décembre, réunion des camarades de la section, au siège, chez Guillu, à 7 heures du soir; présence indispensable.

Ordre du jour : renouvellement des cartes, renouvellement de la commission, scrutin de ballottage du camarade Parsy, questions diverses.

Le délégué, DERNANCOURT.

COOPÉRATIVES

L'Heure des Coopératives

Le citoyen Daudé-Bancel a fait hier, dans la salle des fêtes franco-américain, rue Jean-Jacques-Rousseau, devant un public malheureusement trop restreint, une magnifique conférence sur ce sujet de brûlante actualité.

Daudé-Bancel, l'éminent secrétaire de la Fédération nationale des Coopératives de France, démontre nationalement et avec une précision, toute de documentation, qui ne dura pas moins d'une heure et demie, fit le charme des auditeurs trop rares qui eurent la bonne fortune de l'entendre.

Après un fit d'abord d'historique du mouvement coopératif. C'est en 1835, à Lyon, que se fondèrent les premières coopératives. C'est à Paris qu'on a attribué l'honneur de cette initiative aux Anglais. Les Français à la commission nationale des manifestations du génie ne dans tant d'années, que les véritables novateurs.

Avec beaucoup d'humour, Daudé-Bancel retraça l'histoire d'une pomme aussi célèbre que celle de Newton, qu'un paysan normand avait expédié à Paris, en France, au cours d'un séjour dans un hôtel, mais avec une étiquette affichant un prix qui fit considérer cette pomme par notre brave Normand comme la plus extraordinaire curiosité de Paris.

Les chiffres à l'appui, Daudé-Bancel montra quels écarts considérables séparent les prix de vente des producteurs de ceux payés par les consommateurs et les gros succursales des intermédiaires. Les gros succursales, en fait des intermédiaires, et ce nom leur restera comme une tunique de Nessus.

La vie chère, les difficultés croissantes de l'existence ont rendu plus que jamais favorable le terrain sur lequel doit s'élever l'organisation coopérative.

La loi du 7 mai 1914, qui autorise le Gouvernement à accorder un crédit aux coopératives, a contribué puissamment à rendre leur existence possible.

« A l'heure actuelle », dit-il, « en France 4.000 coopératives existent, et il cite une organisation particulièrement remarquable : celle de Paris, alliant 50.000 personnes, ayant 300 succursales, non pas suivant le nombre d'actions mais suivant l'importance des achats.

Il termine en évoquant la concentration de toutes les forces des consommateurs contre les forces du mercantilisme.

« Car, dit-il, l'action coopérative ne consiste pas seulement à faire réaliser des bénéfices immédiats, mais surtout à réaliser l'union des producteurs « des consommateurs ».

Daudé-Bancel a été vivement applaudi, et dans les heures de doute que sa conférence aura dans la région d'heureux et de féconds effets.

PARTI SOCIALISTE

SECTION DE SAINT-ANDRE.

L'Assemblée générale aura lieu samedi 20 décembre, à sept heures du soir, au siège, 5, rue de Lille, chez Delanouais.

Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux — Situation financière — Situation morale — Causerie sur les résultats de l'Assemblée — Adhésions nouvelles. Présence indispensable.

Le Secrétaire : G. FASQUEL.

SECTION MADELEINOISE.

Les membres de la Commission administrative sont priés d'assister à l'Assemblée le Samedi 20 décembre, à 7 heures du soir, au siège, 30, rue de Lille.

A MONS-EN-BAROEUL

« A UNE EXECUTION »

La section du Parti Socialiste tient à remercier les électeurs qui, aux dernières élections, ont porté leurs suffrages aux candidats socialistes.

Maintenant que les élections sont terminées, il est nécessaire que l'opinion publique soit renseignée de façon que l'on comprenne pourquoi les élections municipales ont permis l'entrée à la mairie des réactionnaires.

Il faut que les électeurs sachent que la responsabilité retombe sur l'ex-secrétaire Barbet et pour apporter des éclaircissements, précisons les faits de cet homme. Au début, d'abord, tenant toute discipline républicaine, Barbet repoussa toute alliance démocratique et dans une démarche qu'il fit de son propre chef, par conséquent sans l'assentiment de la section, il proposa l'alliance avec les cléricaux, ce motif pour lequel la section, et au parti, reprit la collectivité, trouva que notre action devait nous guider plutôt vers les autocrates que vers les démocrates.

D'autre part, à chaque réunion de section, où l'on prenait des décisions, Barbet trouvait qu'il était utile d'apporter les résultats de ces réunions à nos adversaires, les réactionnaires, et pour arriver au principal fait concernant ce monsieur, il fit, au second tour, apposer dans Mons-en-Barœul, une petite affiche où il disait que dans notre section il y avait scission; cela fit naître dans notre commune un mécontentement vis-à-vis de l'alliance avec les radicaux socialistes. Il laisse le soin aux électeurs de juger de la conduite de cet homme, la section de son côté, en réunion, l'accusa et la défense lui étant accordée, il n'en fit pas usage. Devant cette attitude, la section l'exclut, il lui resta le droit d'appeler devant la Fédération, chose qu'il n'a pas faite si ce n'est par une lettre où il faisait savoir qu'il démissionnait.

Conclusion : Mauvaise cause, pas défendable. LA C. A.

SECTION DE RONCHIN.

Pour tous les membres, assemblée générale le dimanche 21 décembre, à 11 heures, au siège de la section, estaminet Fimoin, au Grand-Nonchlin.

A EMMERIN

REUNION DE LA SECTION

Dimanche 21 décembre, à six heures du soir, salle Demoulin-Williams, réunion de la Section du Parti Ouvrier.

Ordre du jour : Collations et compte-rendu des élections. LA COMMISSION.

A PHALEMPIN

CONVOIATION

Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu, dimanche, 21 courant, à 6 heures précises du soir, au siège, chez l'ami René Tentin.

Ordre du jour : 1. Compte rendu financier; 2. désignation des délégués pour le Congrès Fédéral du 4 janvier 1920; 3. questions diverses; 4. présence indispensable avec les cartes pour le contrôle.